



PORTRAIT DE JEAN-CLAUDE PIRON

Pourquoi vous être engagé au sein du bureau du SDE65 ?

Je suis adjoint au maire de Tarbes et vice-président de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, en charge des questions environnementales. Au sein du SDE65, je préside la commission « Transition énergétique ». Ces fonctions traduisent clairement mon engagement en faveur de l'environnement et de la transition énergétique. Et pour moi le syndicat départemental d'énergie est aujourd'hui un acteur incontournable sur ces sujets.

Concrètement, quelle est la contribution du SDE65 ?

Si on prend l'exemple du plan climat air énergie, le PCAET, qui s'adresse aux collectivités mais aussi aux entreprises ou aux particuliers, on constate que les élus contributeurs ont spontanément « le réflexe SDE ». C'est normal : le syndicat n'est pas qu'un prestataire des collectivités, c'est aussi un précieux réservoir d'expertise et de conseil. Il promeut de nouvelles idées, de nouvelles façons de faire. Dans la vente des certificats d'économies d'énergie (CEE), son action a été remarquable. Pour toutes ces raisons, l'accompagnement des professionnels du SDE65 est très apprécié des collectivités et de leurs élus.

Le rôle du SDE65 se limite-t-il à une fonction d'expertise technique ?


Le syndicat intervient aussi dans le montage de projets plus complexes. La création d'un réseau de chaleur, par exemple, nécessite des procédures compliquées pour une commune. Là aussi, le syndicat conseille, aide et accompagne. S'agissant du PCAET, la création d'une agence de l'énergie, dont ferait partie le SDE65, aidera les collectivités à se retrouver dans la « jungle » des aides financières et des entreprises.

Comment voyez-vous l'avenir du SDE65 sur les questions liées à la transition énergétique ?

Tout d'abord, je crois que la transition énergétique n'est pas une contrainte mais une opportunité pour les Hautes-Pyrénées, à condition qu'on y travaille et qu'on y travaille collectivement. Le changement climatique, que plus personne ne songe à nier, comme les enjeux liés à l'eau ou aux déchets, nous impose d'imaginer mais aussi d'apporter dès à présent des réponses concrètes aux grands défis qui nous attendent. Ces réponses pourraient avoir des effets économiques bénéfiques pour nos territoires. Les Hautes-Pyrénées achètent 670 millions d'euros d'énergie chaque année. La réflexion sur la transition énergétique doit permettre de consommer et donc d'acheter moins d'énergie, mais aussi de produire et de consommer une énergie locale. Sur tous ces sujets, le SDE65 sera en quelque sorte le « bras armé » des structures locales et, tout en restant proches des acteurs locaux, un relais entre les niveaux national, régional et départemental.

Jean-Claude Piron,
Vice-Président du SDE65,
Président de la commission « Transition énergétique »

AGENDA

- 1 JUIN Montée du Géant au Tourmalet
- 20 JUIN Réunion du bureau du SDE65
- 24 JUIN Remise du compte-rendu d'activité de la concession
- 10 JUIL. Commission d'appel d'offres pour sélectionner les titulaires du marché de fourniture de gaz
- 18/21 JUIL.  Festival NightScapades en Vallées des Gaves (festival scientifique, culturel et artistique autour de l'univers nocturne).
En savoir plus : www.chasseursdenuits.eu et Facebook/Chasseurs de Nuit
- 6/8 SEPT. Dans le cadre du Pyrénées Bike Festival à Loudenvielle, salon vélo électrique
- 1/3 OCT. Congrès national de la FNCCR (fédération des SDE) à Nice

RETOUR SUR...

22 FÉVRIER 2019

L'assemblée générale du SDE65 a voté les budgets 2019 du syndicat, avec une forte hausse par rapport aux années précédentes pour traduire l'engagement du syndicat et développer en faveur de la transition énergétique de nouvelles missions.

8 AVRIL 2019

Le SDE65 a accueilli la réunion des 13 syndicats d'énergie d'Occitanie.

AVRIL 2019

Le syndicat d'énergie est la première collectivité des Hautes-Pyrénées à acquérir un véhicule utilitaire fonctionnant au gaz naturel.

ILS REJOignent LE SDE65

Benjamin Dominguez, monteur électricien, renforcera les équipes de maintenance de l'éclairage public à compter du 1er juin 2019

Arnaud Larvol assurera la mission de conseil en énergie au service des communes à compter du 11 juin 2019

SDE65 - 20, avenue Fould - BP 914 - 65009 TARBES Cedex
Date de publication : juin 2019
Prix de vente : gratuit
Responsable de publication : Bruno Rouch
Rédaction : Valérie Médaille, communication, conseil, formation
Design graphique : So'Happy, studio de création graphique et digitale
Crédit photos : SDE65
Diffusion : 1.200 exemplaires
Dépôt légal : à parution
ISSN : 2428-4483

 Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.



Lettre #8 d'actualité

JUIN 2019

SOMMAIRE

PAGE 2
La Mongle toujours plus près des étoiles

PAGE 3
S'il te plaît, dessine-moi un réseau de chaleur...

PAGE 4
• Portrait de Jean-Claude Piron
• Retour sur...
• Agenda

Le mot du Président



En 2019, le SDE65 poursuit son action en faveur du développement des énergies renouvelables, notamment en promouvant une mobilité moins polluante et en accompagnant la réalisation de nouveaux réseaux de chaleur. Parallèlement, le syndicat renforce l'action partenariale par le biais de la création d'une société d'économie mixte (SEM) ou la prise en charge de la compétence gaz pour proposer aux collectivités un service d'accompagnement des projets et de contrôle des concessions.

Pour lui permettre de développer ces nouvelles missions au service des Hautes-Pyrénées, le syndicat bénéficie d'une augmentation de ces budgets et renforce ses compétences en accueillant de nouveaux techniciens.

Daniel Frossard, Président du SDE65

EN BREF...



VENTE DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)

Les CEE issus des opérations d'éclairage public des territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) auront permis de valoriser 627 GWh Cumac, soit environ 5 millions d'euros. Cette somme permettra de rembourser les communes ayant réalisé des travaux, mais aussi de réaliser de nouveaux travaux d'économies d'énergie.

CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE (SEM)

Le SDE65 et le Département des Hautes-Pyrénées ont recruté les équipes d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les aider à constituer la SEM qui investira dans des projets d'énergies renouvelables :

- conseil juridique : cabinet Brun-Cessac et fédération des entreprises publiques locales (EPL)
- expertise financière et économique : agence régionale de l'énergie et du climat (Arec) d'Occitanie

DISPOSITIF « CHÈQUE ÉNERGIE »

Les chèques énergie ont été envoyés entre le 25 mars et le 30 avril aux bénéficiaires du dispositif.

ACQUISITION DE VÉHICULES « PROPRES » PAR LES COLLECTIVITÉS

L'aide aux collectivités de 2 000 euros par véhicule est étendue à l'acquisition de véhicules à hydrogène ou au GNV.

EN PROJET...

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE GAZ AU SDE65

Toutes les communes des Hautes-Pyrénées, dont les 78 actuellement desservies par le gaz, sont appelées à se prononcer sur le transfert de la compétence gaz au SDE65. En organisant ce service à l'échelle départementale, le SDE65 souhaite créer un service d'accompagnement des projets et de contrôle des concessions. Un technicien sera spécialement recruté pour assurer cette mission d'accompagnement.

APPEL À PROJETS DE L'ADEME SUR LE FONDS CHALEUR

Dans le cadre du contrat de développement territorial Fonds Chaleur, le SDE65 candidate à l'appel à projets de l'Ademe, qui lui permettra d'accompagner la réalisation d'une vingtaine de projets d'énergies renouvelables (solaire thermique, bois énergie, géothermie).

SDE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES HAUTES-PYRÉNÉES
20 Avenue Fould, 65000 TARBES
Tél. 05 62 93 20 06
www.sde65.fr

La Mongie toujours plus près des étoiles



Vue du village de La Mongie

Le nouvel éclairage de la station de La Mongie a été récompensé par un Trophée « éclairage public exemplaire » lors des Journées nationales de l'éclairage en septembre 2018. Fruit d'un projet conçu par le SDE65 avec la ville de Bagnères-de-Bigorre et une entreprise spécialisée dans l'éclairage public, la nouvelle installation a été inaugurée le 6 décembre 2018.

Objectif : renouer avec le ciel étoilé au pied de la RICE du Pic du Midi.

UN ÉCLAIRAGE PUBLIC VIEILLISSANT ET SOURCE DE POLLUTION LUMINEUSE

L'éclairage public de la station de La Mongie avait une bonne trentaine d'années. Cause à lui seul de près de la moitié du halo lumineux qui gênait les observations astronomiques de l'observatoire du Pic du Midi, il était de plus très consommateur en énergie. En outre, les installations existantes n'étaient pas capables de s'adapter aux changements de conditions climatiques ni aux variations de fréquentation de la station.

De ce constat est né le projet de création du « smart éclairage » de La Mongie.

UN ÉCLAIRAGE ÉCONOMIQUE, MALIN ET SOUCIEUX DE PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

La nouvelle installation est tout d'abord beaucoup plus frugale en termes d'énergie consommée : la puissance a été réduite de 40 % (8 319 W au lieu de 13 928 W) pour un niveau d'éclairage supérieur. De plus, une programmation permet d'adapter l'éclairage aux fluctuations de fréquentation de la station et aux conditions d'enneigement. Enfin, les nouveaux équipements permettent une nette réduction du halo lumineux.

Le nouvel éclairage public apporte donc des bénéfices à tous :

- la collectivité bénéficiera d'économies d'énergie et donc d'économies financières, avec un retour sur investissement estimé à 9 ans, et de retombées touristiques générées par le saut qualitatif de la station ;
- les visiteurs et résidents profiteront des ciels nocturnes dans un environnement exceptionnel et sans que la sécurité des déplacements soit diminuée (les circulations restent éclairées) ;
- les astronomes du Pic du Midi pourront observer le ciel sans subir la gêne du halo lumineux provenant de la station ;
- les animaux nocturnes profiteront d'une « trame sombre » en continuité du Parc national des Pyrénées.

UNE INSTALLATION CONNECTÉE

Chaque luminaire connecté est relié à une plateforme de gestion. La nuit, le luminaire envoie via la plateforme des informations sur son fonctionnement et sa consommation, ces informations étant recueillies par les techniciens du SDE65 ou de la commune. L'éclairage est ainsi piloté à distance pour être ajusté au plus près des besoins en fonction de la fréquentation de la station (saisonnalité) et des conditions climatiques. En outre, le luminaire peut également communiquer sur son état de fonctionnement et les dysfonctionnements éventuels, permettant ainsi une maintenance plus rapide.

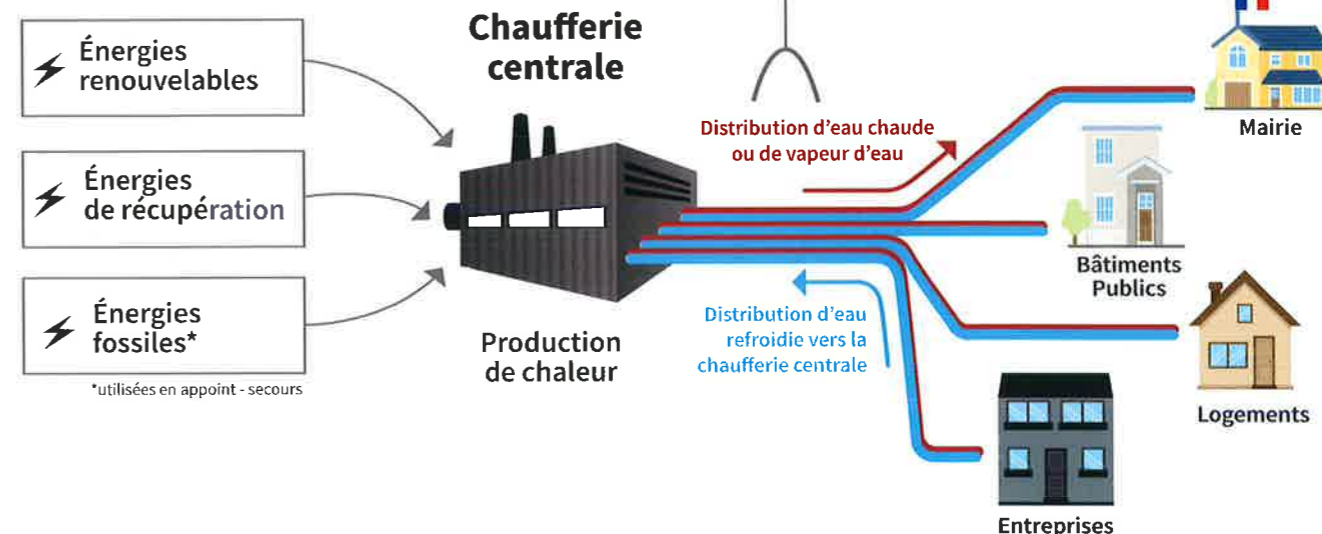
« Une possibilité de gestion directe au point lumineux et en temps réel permet de s'adapter aux événements de la station ou aux impératifs d'observation depuis l'observatoire »

Bruno Rouch, Directeur du SDE65

AVANT TRAVAUX

APRÈS TRAVAUX

Un « réseau de chaleur » est un système collectif qui distribue de la chaleur à plusieurs bâtiments à partir d'une chaufferie centrale. Alimentée par une énergie renouvelable (géothermie, bois, solaire, biogaz) ou issue de l'activité humaine (incinération de déchets), la chaufferie produit de l'eau chaude ou de la vapeur qui va ensuite être acheminée jusqu'aux bâtiments distants pour les chauffer.



LES + DU RÉSEAU DE CHALEUR :

- Moins de pollution grâce aux énergies employées
- Plus simple et mutualisé, avec la suppression des installations individuelles
- Plus économique
- Plus d'emploi local pour le fonctionnement et l'entretien des installations

LES RÉSEAUX DE CHALEUR DU SDE65 DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

Un réseau de chaleur est en service à Castelnau-Magnoac. Quatre réseaux de chaleur sont programmés à Argelès-Gazost, Luz-Saint-Sauveur, Saint-Lary-Soulan et Séméac. Au total, ces réseaux desserviront environ 15 bâtiments qui utilisent actuellement une énergie fossile.

Deux nouveaux projets sont à l'étude à Loures-Barousse et Saint-Laurent-de-Neste.

La candidature du SDE65 à l'appel à projets de l'ADEME/Région au titre du contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques en Occitanie permettra de développer d'autres projets bois-énergie et d'accompagner également des projets de solaire thermique et géothermie.



« En France, la production de chaleur représente la moitié des consommations d'énergie. Elle repose encore principalement sur les combustibles fossiles, alors que notre pays ne manque pas d'alternatives. Le Fonds Chaleur contribue aux objectifs du paquet européen énergie-climat, qui consiste à porter la part des EnR à 23 % de la consommation énergétique nationale d'ici à 2020. Il doit ainsi permettre la production supplémentaire de 5,5 millions de tonnes équivalent pétrole (tep) de chaleur renouvelable ou de récupération à l'horizon 2020 (1 tep = 11 630 kWh). »

www.ademe.fr